

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017

Délibération
n° 2017.10.566

Création de la
Technopôle
GrandAngoulême :
attribution d'une
subvention à
l'association
Technopole
GrandAngoulême

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Michel CARTERET

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Jean-Philippe POUSSET, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Joël GUITTON à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER, Alain THOMAS à Jacky BOUCHAUD

Suppléant(s) :

Jean REVEREAULT par Michel CARTERET

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Samuel CAZENAVE, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Bernadette FAVE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.10.566**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

**CREATION DE LA TECHNOPOLE GRANDANGOULEME : ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION A L'ASSOCIATION TECHNOPOLE GRANDANGOULEME**

GrandAngoulême porte un programme ambitieux de développement de l'économie et de l'emploi sur son territoire et a mis en œuvre un ensemble d'outils de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

En parallèle, la loi NOTRe et la création de la région Nouvelle-Aquitaine ont fait apparaître de nombreux enjeux pour GrandAngoulême en termes de positionnement stratégique territorial, de création de valeur, de rayonnement et d'attractivité.

L'ambition pour l'agglomération est de concrétiser et d'amplifier son plan d'action en optimisant la synergie entre acteurs économiques, monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, en poursuivant la professionnalisation de ses équipes mais aussi en faisant mieux connaître le potentiel du territoire en matière d'innovation.

A ce titre – en accord avec la stratégie adoptée par la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'adoption du Schéma Régional du Développement Economique de l'Innovation - la communauté d'agglomération a souhaité engagé la création de la technopole du territoire du Grand Angoulême.

Pour mémoire, une technopole est un outil de développement opérationnel au service du développement de l'innovation pour les entrepreneurs, qui propose des services en matière d'animation, d'accompagnement et de marketing.

La gouvernance d'une technopole repose sur une structure permettant d'associer tous les acteurs de l'innovation.

Après une première phase - à laquelle ont été associées les chambres consulaires, l'Union Patronale, la Nouvelle Aquitaine et Magelis - s'échelonnant de mai à septembre 2016, le territoire a été labellisé « technopole » par l'association RETIS.

Suite aux travaux et sur la base de l'état des lieux, des présentations et des échanges des ateliers précédents, RETIS a formulé des propositions quant à l'organisation de la technopole du Grand Angoulême.

C'est sur cette base qu'une seconde phase de construction opérationnelle de la technopole a été engagée avec tout d'abord un comité de pilotage composé des membres fondateurs puis élargi aux entreprises, aux représentants de l'enseignement supérieur et aux réseaux depuis mai 2017.

Le principe du portage de la dynamique par une association co-présidée par un chef d'entreprises et le Président de GrandAngoulême a notamment été acté.

Cette association sera constituée le 24 octobre 2017 et la technopole lancée opérationnellement en janvier 2018.

Le comité de pilotage travaille en parallèle, sur la définition de l'offre de service, sur les mutualisations des équipes des ressources humaines, sur le budget et sur la feuille de route à mettre en œuvre en 2018.

Afin de doter dès son démarrage l'association et de lui permettre de déployer l'offre de service qui aura été validée par le conseil d'administration de la future association, GrandAngoulême apportera un budget de 60 k€.

L'offre de service déployée est présentée dans le document en annexe et devra faire l'objet d'un conventionnement avec GrandAngoulême.

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 11 octobre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 60 000 € à l'association TECHNOPOLE GRANDANGOULEME (nom provisoire) pour la réalisation du programme.

D'APPROUVER la convention de financement à venir avec TECHNOPOLE GRANDANGOULEME.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer la convention.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 octobre 2017	<u>Affiché le :</u> 23 octobre 2017

TECHNOPOLE

OFFRE DE SERVICES

En capitalisant sur ses spécialisations – image, industrie, spiritueux – le territoire doit proposer un ensemble de **services** afin de permettre aux entreprises, clusters, écoles d'identifier les marchés de demain au bénéfice de la création de valeur ajoutée.

Une Technopole est un outil de développement économique par l'innovation et la technologie, elle a pour mission de favoriser le développement et l'implantation des entreprises de technologie, ainsi que la création d'activités nouvelles à forte valeur ajoutée.

Fiche produit - « INCUBATEUR-AMORCAGE »

Créer les conditions favorables au développement de l'entrepreneuriat par les étudiants et les salariés :

Les étudiants en relation avec les écoles (IUT, CEPE, ENJMIN, EI CESI, Lycées pro).

Les salariés en relation avec les DRH des groupes et établissements installés sur le territoire.

Le programme doit pouvoir accompagner les entreprises après la phase de création juridique jusqu'au premiers signes de réalisation d'une activité économiquement équilibrée.

Description

En amont de la création d'entreprise et en complément des actions des partenaires, le programme inKUBateur est intégré à l'offre de service de la Technopole

Ce programme, animé par un chargé d'affaire, propose des prestations gratuites de coaching des incubés, de mission de consultants et d'experts, de mise en relation avec le tissu économique, de mise en relation avec les financeurs ou les plateformes technologiques

Ce programme intègre également le soutien aux couveuses d'activités (structure permettant de tester une activité), le travail sur la culture de l'entrepreneuriat (GO & Cie) et le lien avec le CréaLAB

Le programme est en lien avec les incubateurs régionaux (notamment, l'incubateur académique)

Afin de renforcer la communication sur l'éco système, des appels à projets ou des animations sont initiées telles que le Start Up Week end.

Celle-ci sera installée dans un premier temps **dans un plateau de la pépinière** d'entreprises, mais des entreprises hors mur peuvent également être accompagnées.

Le chargé de projets devra assurer **un coaching généraliste des porteurs de projets** et les mettre en relation avec des experts et les autres membres de Pôle. (marché, compta, innovation, rh, cadres en sous activités...)

Un programme de **temps de rencontre** alternant atelier, petit déjeuners et conférence sera proposé.

Créer les conditions pour permettre aux entrepreneurs de tester en conditions réelles : ALPHA, NAUTILIS...

En adhérant au programme, ils peuvent bénéficier de facilités dans tous les lieux gérés par les partenaires : bénéficier du CréaLAB pour fabriquer, de la médiathèque ou de Nautilus, ou tout autres équipements partenaires pour tester

Offre de service :

- hébergement (plateau, wifi, services communs...=
- accompagnement
- consultants thématiques
- accès aux plateformes techno

Budget

indicateurs

Nombre d'entreprises incubées

Nombre de projets étudiants amorcés

Nombre de porteurs de projets reçus

Partenaires :

ADI (programme similaire), CRESS, ADIE, ACEASCO, Nouvelle Aquitaine

Schneider Initiatives Emplois

Les écoles,

Fondation Poitiers Université

Fiche produit « ACCELERATEUR »

Donner les moyens aux entreprises d'engager une accélération de leur croissance par des soutiens à des actions de diversification et d'innovation, par l'internationalisation et par l'accès aux financements.

Ce programme s'adresse aux entreprises en site et hors site.

Un comité d'agrément valide leur entrée dans le dispositif qui s'adresse aux entreprises qui génèrent un début d'activité rentable

CIBLE : 40 entreprises

Description

Ce programme qui trouvera ses retombées sur la durée reposera sur plusieurs outils et dispositifs qui seront mobilisés.

- accompagnement par une équipe dédiée
- des appels à projets : « Produit du Futur » (identifier maintenant les produits de demain pour qu'ils soient fabriqués à Angoulême) et « Relatio » (intensifier les collaborations entre entreprises et centres d'expertises)
- coaching spécifique / accès à des experts marchés / ouvrir les données de la collectivité /
- formation

Ce programme s'appuiera sur :

- Le Parc d'activités du Grand Girac – qui accueille actuellement la pépinière d'entreprises – deviendra le **technoparc** – orienté usine du futur, transition énergétique.

Elle sera liée avec le plateau Technologique « Hall Technologique » que porte l'EI CESI et complétée avec des ateliers.

Ainsi, les pépites pourront disposer d'atelier jouxtant leurs bureaux afin de réaliser des prototypes.

- **Le technoparc sera complété par l'offre du Business Center (pépinière, co-w...), orientée vers la transition numérique ICC, numérique et image et situé dans le futur quartier d'affaires de la gare d'Angoulême.**

- la création d'un **fonds de prêt d'honneur Croissance dédié aux TPE PME de plus de deux ans**. Cet outil est idéal pour faire levier sur les financements bancaires complémentaires.

Créer les conditions pour permettre aux entrepreneurs de tester en conditions réelles : ALPHA, NAUTILIS...

En adhérant au programme, ils peuvent bénéficier de facilités dans tous les lieux gérés par les partenaires : bénéficier du CréaLAB pour fabriquer, de la médiathèque ou de Nautilus, ou tout autres équipements partenaires pour tester

Offre de service :

- hébergement (plateau, wifi, services communs...=
- accompagnement
- consultants thématiques
- accès aux plates formes techno

Budget

Indicateurs

nombre de projets collaboratifs (cf relatio depuis 3 ans)

nombre de projets labellisés « produit du futur »

nombre de réunion « inter centre d'expertises »

Partenaires

Nouvelle Aquitaine, ADI, BPI, CLUSTER et associations,

Fiche produit « transfert de technologie et recherche »

Le manque de Plate Forme Technologiques et de chercheurs sur le territoire est pénalisant. Même s'il est évident que les technologies numériques permettent aux entreprises d'accéder à plus de savoir, la notion de proximité reste un atout et la relation avec un interlocuteur en capacité de faire une sélection et de guider les entreprises devrait s'avérer être un atout.

Description

A court terme, le territoire et ses acteurs économiques doivent **unir leurs actions** pour augmenter à la fois le nombre de Plates-Formes Technologiques ou de plateaux techniques mais aussi les programmes de recherche auxquels ils participent.

Les deux thématiques principales de la Technopole sont priorisées :

Industrie et process au travers de 3 centres de ressources : Hall technologique (porté par l'EI CESI, ENJMIN) et l'EFEC porté par l'IUT d'Angoulême- Université de Poitiers) et le CréaLAB

L'EFEC consiste à ouvrir un pôle « gestion des produits et services en fin de vie »

Le **Hall Technologique** s'inscrit dans les priorités du GrandAngoulême (cf fiche innovation » et à ce titre est appuyé dans le cadre du projet de Technoparc « industrie du futur »

Le **CréaLAB** - plate forme technologie de soutien à l'innovation et à la créativité

Afin d'amplifier les échanges entre les structures ainsi que vers le tissu économique, une **animation en réseau** sera proposée aux acteurs. Cette animation sera assurée par le chargé de projets du Pôle.

Usages, droit et Numérique au travers de la FAB@ICC, la clinique des œuvres numériques reposant sur le travail du CEPE-Université de Poitiers localement dans le cadre plus global de 2 programmes de recherches NUMERIC et INSECT.

L'équipe de la FAB@ICC composée d'Ingénieur Etude apporte à la fois une aide juridique aux acteurs économiques souhaitant aborder le marché des ICC et un laboratoire d'expérimentation des usages

Budget

Programmes de recherche NUMERIC et INSECT : 500 k€ sur 5 ans (inscription au titre du CPER)
Animation

ressources

Indicateurs

Partenaires

Calendrier

Fiche produit « animation lieux ressources »

Il existe deux Pépinières sur le territoire. La Pépinière du Grand Girac, située en périphérie, est à vocation généraliste. Elle est attractive auprès des entreprises ayant besoin de certaines fonctionnalités (axes routiers, stationnement, environnement verdoyant. La Pépinière du Pôle Image, située à Saint-Cybard, est orientée vers les entreprises spécialisées de ce secteur.

Le CréaLAB, la Kabane, la NewFactory, les Moulins de l'Abbaye...sont d'autres lieux identifiés sur le territoire avec une vocation d'offre de services mutualisés aux entrepreneurs.

A – Densifier l'offre

Le Technoparc, qui est une extension de la pépinière du GrandGirac
Le Business Center du quartier de la gare

B – Mutualiser l'animation

A terme, les 3 lieux ressources que sont le Technoparc, la pépinière Image et le Business Center pourraient se voir confier l'animation des lieux sous l'angle accompagnement des entreprises

Fiche Produit « Animation territoriale »

3 domaines de spécialisations ont été identifiés :

- Image et Industrie Culturelle et Créative (en lien avec le Pôle Image Magelis)
- Industrie électronique, stockage de l'énergie et process industriel
- packaging et conditionnement (e-pack, design...)

Il s'agit clairement d'un avantage compétitif pour le territoire et ils doivent être conservés avec une recherche constante d'émergence de diversification, d'inter-clustering et de relation inter-générationnelles

Description

- diversification

Service de veille permettant d'anticiper des marchés émergents et proposer aux entreprises intéressées de bénéficier d'un premier état de l'art et ensuite un accompagnement

- inter-clustering

organiser des journées pro permettant aux clusters, pôles de compétitivité nationaux et régionaux de rencontrer l'éco-système local

- inter-générationnel

organiser des journées pro à destination des groupes et des entreprises matures afin de rencontrer et d'échanger avec les start up dans une logique d'échange business

Deux axes dans un premiers temps :

- Interclustering et projet collaboratifs
- Co-branding des actions filières afin de renforcer le poids au travers d'événement co-labellisés technopole

Moyens

La Technopole aura en charge l'organisation des décloisonnements et le travail sur les projets collaboratifs. En réponse à des AAP, des demandes d'industriels ou de start up souhaitant coopérer. Les exemples du programme Imagin Space ou de Relatio sont intéressants et serviront de base.

Mais elle sera également en veille afin de proposer des collaborations autour de possible relais de croissances.

Budget

ressources

Indicateurs

Partenaires

Calendrier

Fiche Produit - «La communication / les évènements »

Les évènements sont des actions menées tout au long de l'année afin créer des temps de rencontres

la rencontre de l'innovation

les rencontres des territoires créatifs

Fiche Produit - «internationalisation des entreprises »

Fiche Produit « attractivité RH »